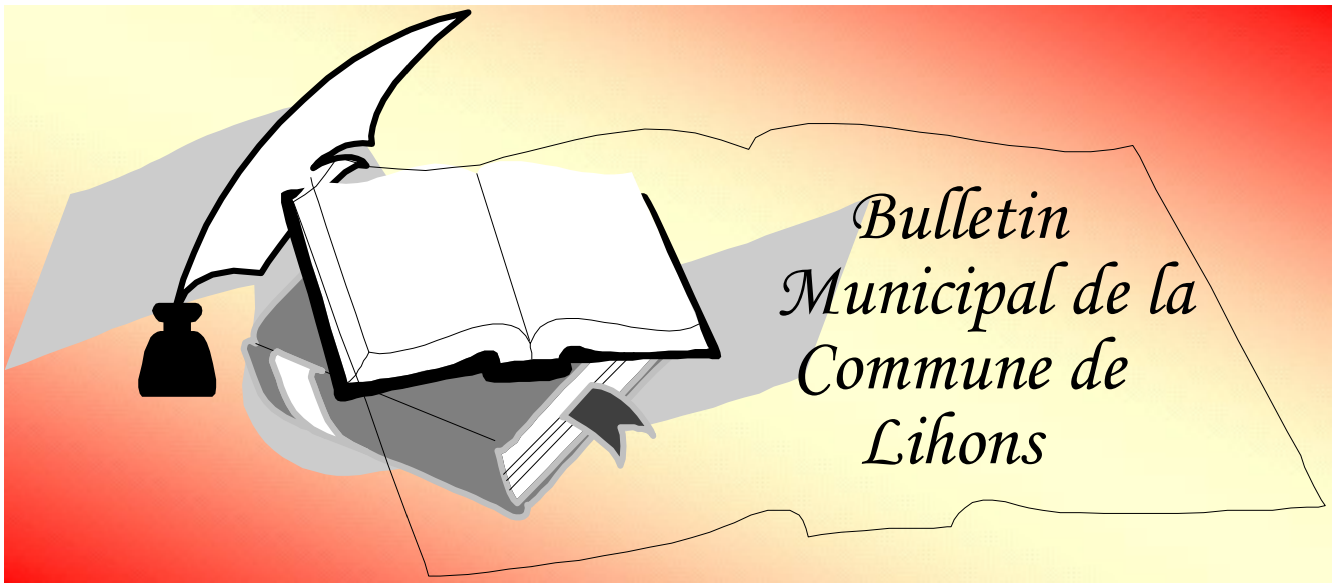
LE PETIT LIHONSOIS



N° 54 NOVEMBRE 2026





Lihonsoises, Lihonsois,

Meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite 2027, pour vous et ceux qui vous sont chers.

2026 s'achève avec son lot de tribulations, de joies et de déceptions. 2027 s'annonce pleine de promesses, de possibles mais également d'incertitudes et d'inquiétudes.

Cette année 2026 a débuté par des élections municipales qui me font réitérer mes remerciement à tous ceux qui ont cru à la liste que je présentais. Elle fût aussi remplie de moments forts tels que la journée solidaire avec la Croix Rouge, les 2 cérémonies pour les 110 ans de la Bataille de la Somme, les fêtes communales, les manifestations, la journée du patrimoine et la messe de bénédiction qui ont permis de mettre en valeur notre église. Je souhaite particulièrement féliciter et adresser mes meilleurs vœux 2027, au monde associatif local qui par son dynamisme, son dévouement et sa disponibilité, permet de créer ses moments de convivialité et de partages. J'aimerais que le statut de « bénévole » soit mieux reconnu par les services de l'État, notamment en matière de retraite.

Les projets d'investissements tels, la vidéo protection et les feux récompenses sont actuellement en attente de subventions suffisantes ! Notre premier objectif étant de garder le budget à l'équilibre, nous redéposerons les dossiers en 2027 en espérant, sans se faire trop d'illusions avoir la possiblité de les financer. L'actualité télévisée nous permet de comprendre la situation de la France et de l'État qui est en « état de faillite ». Notre pays en 2027, comme les années précédentes connaitra encore les émeutes, attentats, violences en tout genre ; le réchauffement climatique ; les tempêtes, feux et inondations… Hélas on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve.

De nouveau vice-président à la communauté de communes Terre de Picardie, ma priorité est de m'appuyer sur l'intercommunalité pour créer des synergies et des dynamiques. Ce bulletin est une sorte de haut parleur officiel et régulier ayant pour but de vous informer de la vie communale, lisez-le attentivement.

Joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le Maire Robert Billoré

MEILLEURS VOEUX

2027

Les adjoints, les membres du conseil municipal et les agents communaux vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année riche en succès, en défis stimulants et en nouvelles opportunités.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2026

NOËL DE LIHONS

À PARTIR DE 15H30 OUVERTURE DES PORTES À LA SALLE



17h00 Goûter
17h30 Distribution des jouets par le Père Noël



Les jouets non distribués seront à retirer en mairie au plus tard le mardi 15 décembre (8h-12h/14h-18h)

Une mission pleine d'humour au secrétariat du Père Noël

Gribouille travaille au secrétariat du Père Noël. Chaque jour, il trie les lettres envoyées par les enfants du monde entier. Pourtant, ce lutin un peu ronchon commence à se lasser de son travail. Un matin, une lettre inattendue arrive sur son bureau. Le Père Noël lui propose de découvrir de nouveaux métiers dans son atelier : responsable de la hotte magique, préparateur de commandes, meneur de rennes ou encore couturier. Avec l'aide des enfants, Gribouille enchaîne les expériences, les maladresses et les découvertes. Trouvera-t-il enfin sa véritable place ? Et surtout, retrouvera-t-il la joie de Noël qui semble l'avoir quitté ?





DISTRIBUTION

COLIS DES AÎNÉS DE LIHONS

Colis offerts par la mairie de Lihons aux aînés à partir de 60 ans

De 10h à 12h

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Les colis non distribués seront à récupérer en mairie **le mardi 22 décembre de 8h30 à 12h**

Programme de l'École de Musique Haute Picardie



Dimanche 15 Novembre

11h00 : **messe** en l'église de Chaulnes
animée par l'orchestre de l'École de Musique

15h00 : **remise des diplômes**
au centre socioculturel de Chaulnes



Du 01 au 24 Décembre : **calendrier de l'avent** sur :

« you tube » école de musique Haute Picardie

et sur le site de la mairie de Lihons : www.mairie-lihons.fr



Samedi 19 Décembre

Les classes d'orchestres des Écoles de Musique de l'est de la Somme présentent :

Les Orchestrades
au gymnase de Roisel à 18h30

Janvier 2027

Mercredi 27 à 18h00 et Samedi 30 à 14h00

Auditions semestrielles à la salle polyvalente de Lihons



MARCHÉ DE NOËL

ROSIÈRES EN SANTERRE

STANDS | ANIMATIONS | BUVETTE / RESTAURATION



DIMANCHE 29 NOVEMBRE

9H30 - 18H00

SALLE POLYVALENTE

Plus d'informations sur le site web de la ville :
https://www.rosieres-en-santerre.fr/

MARCHÉ DE NOËL

CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES

DE 10H00 À 18H00

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE



Pour plus d'informations 03 22 83 96 88

15 A rue de la sablonnière 80320 Chaulnes



Association SAINT-JEAN

DES SERVICES SUR MESURE

- Soins
- Equipes spécialisées Alzheimer, sclérose en plaques, et Parkinson
- Aide à Domicile
- Entretien maison et jardin
- Mon repas à domicile
- Ma sécurité
- Prévention senior
- Aide aux Aidants
- Plateforme Mobilité
- Nos habitats inclusifs
- Fiscalité

Saint-Jean près de chez vous

A PERONNE :

Réception du public, au siège de l'Association 6 rue Jean Perrin, dans le quartier de la Chapelette du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

A CHAULNES :

Permanences à la mairie : *7 rue des lieutenants Terpraut et Grenier, 80320 Chaulnes*

les mardis de 8h30 à 10h30, les jeudis de 15h à 17h, les vendredis de 8h30 à 10h30

A ROSIERES :

Permanences à la mairie : *Place du Maréchal Leclerc, 80170 Rosières-en-Santerre*

les lundis de 14h à 15h30, les mercredis de 14h à 15h30, les vendredis de 14h à 15h30















INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES PERMANENCES MAIRIE
Les MARDIS et JEUDIS 14H00-18H00



FERMETURE VACANCES DE NOËL

DU 18 DÉCEMBRE AU 04 JANVIER INCLUS
REPRISE PERMANENCES LE 05 JANVIER 2027



LES MAISONS ILLUMINÉES

Le passage des membres de la commission
se fera entre le **22 décembre et le 04 janvier 2027**.
Seuls les candidats inscrits seront notés.



POUR LES NOUVEAUX HABITANTS DE LIHONS

Le Conseil Municipal, les employés de la commune, les habitants de Lihons, souhaitent la bienvenue aux nouveaux Lihonsoises et Lihonsois.

Nous vous invitons vivement à vous présenter à la mairie aux heures de permanences. Vous serez accueillis par la secrétaire, le Maire ou un adjoint, pour obtenir des renseignements concernant :

- Les services de la commune
- Les associations, les activités, les plannings
- L'arbre de Noël (enfants de Lihons de 12 ans maximum)
- Le colis des anciens et le repas des aînés (à partir de 60 ans)
- La mise à jour des différents fichiers de la commune
- Le recensement militaire pour les plus de 16 ans
- L'inscription sur les listes électorales



Pour vous informer des actualités de la commune

Vous **pouvez et devez** consulter le site internet de Lihons **(régulièrement mis à jour)**

http://www.mairie-lihons.fr

Retrouvez-nous également sur **Lihons officiel** facebook

Et sur l'application **Intramuros** IntraMuros

DATES À RETENIR EN 2026/2027

11 Novembre à 11h : Cérémonie de l'Armistice



Rassemblement et dépôts de gerbes :
- à la mairie
- au monument aux morts
- au cimetière militaire

Suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente

15 Novembre : École de Musique de Haute Picardie (EM)
à 11h - Messe de Sainte Cécile en l'église de Chaulnes
à 15h - Remise des diplômes au centre socioculturel

12 Décembre à 15h30 : Noël des enfants de Lihons, salle polyvalente
19 Décembre de 10h à 12h : Distribution des colis des aînés à domicile
19 Décembre à 18h30 : Orchestrades de Noël (EM) au gymnase de Roisel
09 Janvier à 10h30 (adhésion 15€) : Assemblée Générale Club des Aînés
27 et 30 janvier : Auditions semestrielles École de Musique
06 Février : Journée Croix Rouge
Du 16 au 19 Février : Stage musical de l'École de Musique (à confirmer)
En mars : Voyage organisé par la commune
20 Mars : Assemblée Générale ACPG CATM
24 Mars : Assemblée Générale de l'École de Musique
18 Avril : 1er tour des Élections Présidentielles
24, 25, 26 Avril : Fête du Printemps
02 Mai : 2nd tour des Élections Présidentielles
08 Mai : Cérémonie
29 Mai à 16h00 : Assemblée Générale Amicale Sports et Loisirs
Juin : Élections législatives
Du 11 au 14 Juin : Fête Communale
03 Juillet : Cérémonie d'Alan Seeger à Belloy en Santerre
14 Juillet : Fête Nationale

ENVIRONNEMENT

Nous vous rappelons que **l'entretien des trottoirs et des caniveaux est IMPÉRATIF ET À VOTRE CHARGE**

Extrait de l'arrêté communal du 13/11/2017

Neige et verglas

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.
En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.
Les matériaux sont à la charge du résident, du propriétaire ou du locataire.
En temps de gelée, de neige ou de verglas, il est interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

CIMETIÈRE DE LIHONS

CETTE CONCESSION RÉPUTÉE

EN ÉTAT D'ABANDON

FERA PROCHAINEMENT L'OBJET

D'UNE PROCÉDURE DE REPRISE

PRIÈRE DE S'ADRESSER À LA MAIRIE

Mairie de Lihons
24 place Henri Sy
80320 LIHONS
03 22 85 41 96
mairie.lihons@laposte.net
Permanences mardi et jeudi de 14h à 18h



Dans le cadre de la gestion classique, le cimetière de Lihons va faire l'objet **en 2027**

De reprises de concessions abandonnées.

La mairie procède actuellement à une mise à jour afin de recenser

les tombes en état d'abandon ou présentant un risque.

Des pancartes sont disposées devant chaque concession susceptible d'être reprise.

Il vous est demandé de ne pas les retirer

Nous invitons les familles concernées à **prendre contact**, dans les meilleurs délais avec la **mairie de Lihons,** afin de préciser quel devenir donner à ces sépultures et nous communiquer des informations sur les ayants-droit (nom, prénom, adresse & téléphone).

Merci pour votre compréhension

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2027

L'agent recenseur à Lihons est madame **Castel Karine**, la secrétaire de mairie, merci de lui reserver un bon accueil.



Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

recensement.gouv.fr

Le recensement démarre le 21 janvier.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

n° imprimé : 136

Paragon 27 MD 4 0156 00000 A

AFFICHE

PEFC/10-31-1665

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027

LIHONS

DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2027

En partenariat avec l'INSEE



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

- **DÉTERMINER** la population officielle de la commune
- **FINANCER LA COMMUNE :** La participation de l'État dépend du nombre d'habitants
- **ORGANISER LA VIE LOCALE :** Nombre d'élus, mode de scrutin, nombre de pharmacies
- **RÉPONDRE AUX BESOINS :** Équipements (crèche, écoles, transports, commerces), logements
- **MIEUX CONNAÎTRE** pour les professionnels & associations

COMMENT ÇA VA SE PASSER ?

1. **UN AGENT RECENSEUR SE PRÉSENTE** à votre domicile.
2. **CHOISSSEZ VOTRE MODE DE RÉPONSE :**

A. EN LIGNE
(Fortement recommandé) :
Connectez-vous sur
www.le-recensement-et-moi.fr
C'est plus simple !

B. SUR PAPIER : L'agent remet les documents (feuille de logement, bulletin individuel) et revient les récupérer

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2027

VOTRE VOIX COMPTE, VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION !

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vérifier votre situation sur les listes électorales dès maintenant :

rendez-vous sur service-public.fr

Vous connaîtrez immédiatement votre situation et votre bureau de vote.

PAS ENCORE INSCRIT(E) ? VENEZ VOUS INSCRIRE EN MAIRIE

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'à la date limite fixée par la loi.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 12 MARS 2027

PIÈCES À FOURNIR :

PIÈCE D'IDENTITÉ en cours de validité + JUSTIFICATIF DE DOMICILE de moins de 3 mois

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT, ANTICIPEZ ET FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2027



DATES DE SCRUTIN

1er TOUR — **DIMANCHE 18 AVRIL 2027**

2ème TOUR — **DIMANCHE 02 MAI 2027**





SEUL LE BAC GRIS EST COLLECTÉ

Veillez à bien fermer son couvercle

PART FIXE

liée au foncier bâti



Valeur locative du logement × Taux de TEOMi

+

PART VARIABLE

liée au nombre de levée du bac d'ordures ménagères



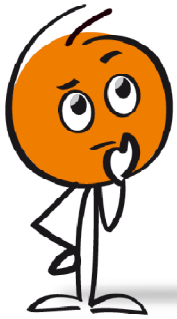
Coût de la levée (selon volume du bac) × Nombre de levées

1 SORTIE = 1 LEVÉE





COÛT DE LA LEVÉE PAR VOLUME DE BAC



Plus je trie, moins je sors mon bac et plus je maîtrise la part variable de ma taxe !



smitom
DU SANTERRE

COMPOST et vous ?

RÉSERVEZ VITE
VOTRE COMPOSTEUR

ET APPRENEZ À CRÉER
VOUS-MÊME **VOTRE**
ENGRAIS NATUREL

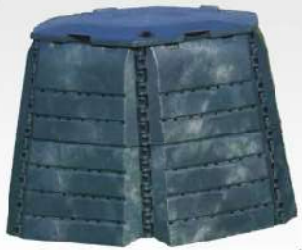


*Photo non contractuelle

INSCRIPTIONS

03 22 78 60 69

(ou pour plus d'information sur les modalités et tarif)

Communauté de Communes Avre Luce Noye
Haute Somme Communauté de Communes
Communauté de Communes de l'EST de la SOMME
Communauté de Communes du Grand Roye
TERRE DE PICARDIE

Faux agents, faux messages

Des escrocs se présentent chez vous ou vous écrivent au nom d'un service public, parfois de la mairie, pour entrer, vendre ou se faire payer.



LA MAIRIE NE MANDATE JAMAIS DE DÉMARCHEUR

LES SIGNAUX D'ALERTE

- Un vendeur « envoyé par la mairie »
- Une urgence, une « obligation »
- Un paiement demandé sur place
- Un lien pour payer, reçu par SMS

LES BONS RÉFLEXES

1. **Parlez** à travers la porte fermée
2. **Vérifiez** au numéro de votre facture
3. **Refusez** tout paiement à la porte
4. **Ignorez** les liens reçus par message

LES FAUX AGENTS LES PLUS FRÉQUENTS

Eau
« Contrôle obligatoire de l'eau »
- **Jamais de paiement demandé à votre domicile**

Fibre
« La fibre devient obligatoire »
- **Jamais d'obligation : vous choisissez votre opérateur**

Électricité, gaz
« Votre compteur est à changer »
- **Enedis ne vend rien et n'encaisse rien chez vous**

Ramoneur
« Mandaté par la mairie »
- **Vous choisissez librement votre professionnel**

Calendriers
« Les pompiers, pour le calendrier »
- **Jamais d'insistance, jamais de demande pour entrer**

SMS, e-mail
« Facture impayée : cliquez ici »
- **Jamais vos coordonnées bancaires par SMS ou e-mail**

NUMÉROS UTILES	17	0 805 805 817	33700	17cyber.gouv.fr
	Police, gendarmerie	Info Escroqueries, gratuit	SMS frauduleux	Arnaque en ligne, 24h/24

Toute la fiche, la BD et le quiz : portail-habitat.fr/faux-agents
Scannez le code avec l'appareil photo de votre téléphone.

Une information gratuite de Portail-Habitat.fr, libre de diffusion. Mise à jour : septembre 2020.

NETTOYAGE ET RÉPARATIONS DES ROUTES COMMUNAUTAIRES

Le passage des engins agricoles et des poids lourds des entreprises du secteur peuvent dégrader, souiller les routes et/ou les rendre boueuses. Les nettoyer est une obligation légale. Leur remise en état s'avère très onéreuse pour Terre de Picardie.

L'article R 116-2 du Code de la voirie routière stipule : « Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public ».

L'article L. 141-9 du Code de la voirie routière pour les voies communales stipule : « Toutes les fois qu'une voie communale entretenue à l'état de viabilité est habituellement ou temporairement soit empruntée par des véhicules dont la circulation entraîne des détériorations anormales, soit dégradée par des exploitations de mines, de carrières, de forêts ou de toute autre entreprise, il peut être imposé aux entrepreneurs ou propriétaires des contributions spéciales, dont la quotité est proportionnée à la dégradation causée.

Ces contributions peuvent être acquittées en argent ou en prestation en nature et faire l'objet d'un abonnement.

A défaut d'accord amiable, elles sont fixées annuellement sur la demande des communes par les tribunaux administratifs, après expertise, et recouvrées comme en matière d'impôts directs. »

Pour information :

Le Code de la voirie routière prévoit une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe prévue par l'article R610-3 du Code pénal. L'amence est de 1 500 € au plus, et peut être portée à 3 000 € en cas de récidive.

En conséquence, pour limiter les risques et les coûts relatifs à la remise en état des routes, nous vous demandons de porter une attention particulière sur les points suivants :

- Ne pas sortir du champ ni faire demi-tour directement sur la route principale. Si la configuration de la parcelle le permet, emprunter un chemin secondaire sur lequel les engins pourront se décrasser.
- Si cela n'est pas suffisant et que la boue ou autre produit se dépose quand même sur la route, il devient alors nécessaire de limiter le risque d'accident en signalant le danger aux usagers. Le fait de poser des panneaux de signalisation ne dégagera pas la responsabilité de celui à l'origine du dépôt.
- Enfin, il convient de procéder au nettoyage de la chaussée le plus rapidement possible. Il peut être réalisé manuellement (eau, pelle, balais) ou mécaniquement avec un engin approprié de type balayeuse ou lame équipée d'une bavette en caoutchouc (pas de godet métallique au risque d'abîmer la route).

Si cela ne suffit pas et que le danger persiste, la chaussée doit être lavée à l'eau. Des entreprises spécialisées peuvent être sollicitées. Il faudra alors avoir l'accord du gestionnaire de la voirie.

- Pour les autres dégradations, il convient d'avertir au plus tôt le service voirie de Terre de Picardie afin de procéder aux réparations aux frais du contrevenant, le maire est responsable du balisage.
- Le matériel d'irrigation agricole doit être implanté de façon à ne pas réduire la visibilité, ni compromettre la visibilité des usagers. Il doit être installé sur le domaine privé et ne doit pas arroser les voiries.
- Les silos sont interdits sur le domaine public

Mesdames, Messieurs les maires, le service voirie compte sur votre vigilance et votre implication afin de maintenir en bon état les voiries communautaires.

Je vous remercie de bien vouloir relayer ce courrier auprès de vos administrés afin de les sensibiliser sur les conséquences en matière de sécurité et aux implications financières.

Estrées, le 24 septembre 2026

Le Président, B. ÉTEVÉ

TERRE DE PICARDIE
Avenue de Haute Picardie
80200
ESTREES-DENIECOURT
Tél. : 03.22.85.14.14
Le cœur de

Communauté de Communes Terre de Picardie
ID avenue de Haute Picardie 80200 ESTRÉES-DENIÉCOURT
Tél. : 03 22 85 14 14 Email : contact@terredepicardie.fr
terredepicardie.fr

CÉRÉMONIES / FESTIVITÉS 2026



Journée Solidarité Croix Rouge



110ème bataille de la Somme



8 mai



14 juillet



Fêtes communales



Voyage en août





Voyage en juillet



Journée du Patrimoine



Pétanque



PROFESSIONNELS À LIHONS

Naturel Beauté
votre institut de beauté masculin et féminin
5, rue du Pertuis - 80320 LIHONS Tél. 03.22.83.04.54

ML Paysage
Taille - Entretien - Création
Toutes surfaces
Aménagements
Entretien
Tout budget
Conception
SP services à la personne
50% IMMÉDIAT
06.45.57.62.09

Coiffeuse à Domicile
Sonia Cogez
Artisan
03.22.83.22.71
Lihons
06.27.52.35.68

Fox Nails
Prothésiste Ongulaire
06 16 72 25 62
https://www.facebook.com/profile.php?id=100093694554897

Disti'Flore
TISANES • HUILES ESSENTIELLES • HYDROLATS
Audrey 06 73 26 91 72 & Laurent 06 82 47 24 47
distiflore@gmail.com
www.distiflore.fr
Disti'Flore
PRODUIT LOCAL LIHONS

Marius Wasilewski
Membre Blocalians
Yannick CAMUS
Tél. 03 23 63 59 51 - Fax 03 23 63 45 79
yannick@mwb.fr
Béton prêt à l'emploi matériaux
transport
Fabrique de parpaings
NF
830 rue de la Poste | 02420 SEQUEHART
Tél. 03 23 63 43 04 | Fax. 03 23 63 45 79
www.marius-wasilewski.fr

Vanbrabandt Sébastien
0644159430
14 place Henri sy
80320 lihons
vanseb80@gmail.com
Peinture , plâtrerie, isolation,pose de parquet,pose de faïence, aménagement intérieur

Agence.immo
100% digital • 200% humain
pascal launay
Négociateur
0780553986
p.launay@agence.immo
www.agence.immo
RSAC : rcs AMIENS

immo reseau
- ET LA MAGIE OPÈRE ! -
L'IMMOBILIER LOCAL DANS VOTRE COMMUNE DE LIHONS
JARDIN JEAN-PHILIPPE 06.77.37.23.70
SILHAVY SYLVIE 06.79.31.07.86
VISIBILITÉ OPTIMALE DE VOTRE BIEN
PUBLICATION SUR PLUS DE 200 PORTAILS
PHOTOS EN 4K ET VISITES VIRTUELLES

Restaurant Au coeur de Lihons
OUVERT LES MIDIS DU DIMANCHE AU VENDREDI ET LE VENDREDI SOIR*
03 22 84 19 20
30, place Henri SY
80320 LIHONS
*FERMETURE LE DERNIER VENDREDI SOIR DU MOIS.

Restaurant fermé
du 23/12/2026
au 03/01/2027 inclus
Reprise le 04/01/2027

ALLÔ TAXI?
Une course? Un rendez-vous? Besoin de vous déplacer? Un taxi est désormais à votre disposition au 03.22.85.40.15
Nouveau dans votre commune de Lihons

COLAS



SPONSORS EXTÉRIEURS



REGNIER NATURE

Spécialiste de la Motoculture

Chemin Croisé de Bellevue • 80300 ALBERT
03 22 75 59 91 • regnier.motors@wanadoo.fr
www.regnier-nature.fr

Biofioul

Ets Gabriel **Guillemont** ENERGIES

FIOULS - GNR - GAZOLE - PETROLE - CHARBON - BOIS - GAZ
VENTE ET INSTALLATION TOUS POÊLES - GRANULÉS DE BOIS
LUBRIFIANTS - RAMONAGE - NETTOYAGE DE CUVE

2, Rue du Pied-Selle - 80170 **ROSIERES**
tél. 03.22.88.04.99 fax. 03.22.88.43.53
etsguillemont@wanadoo.fr - www.guillemont-energies.fr
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Ets KAISER - Harbonnières

Dessouchage
Clôture
Abattage
Elagage
Taille de haies

Siret : 52757051900027 — *Devis gratuit*

ets.kaiser80@gmail.com
www.ets-kaiser.com
06 11 13 00 55

Vincent COPPÉE
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Industriels & Particuliers
AUTOMATISATION DE PORTAILS
ALARME / VIDEO CONTRÔLE D'ACCÈS
PORTE DE GARAGE
PORTAIL & CLÔTURE Volet battant
STORE BANNE
SYSTÈME DOMOTIQUE

INSTALLATION & DÉPANNAGE
03 22 87 22 24
ZI Ouest - Rue du Champ Macret - 80700 Roye



LA CAVE DE ROSIÈRES
10 RUE DU NIGER | 80170 ROSIÈRES-EN-SANTERRE

SAS DÉJARDIN

Plomberie - Sanitaire - Chauffage
Tuyauterie Industrielle
Climatisation
Energies renouvelables
Traitement de l'eau - Tout à l'égout

1, Rue de la Place - **80170 BAYONVILLERS**
03.22.42.31.87 - contact@sasdejardin.fr



ESPACE ISA'PHIL COIFFURE
Féminin
Masculin
Junior
03 22 88 04 83

40 rue Jean-Jaurès
80170 ROSIÈRES EN SANTERRE

NICOBRIK
Maçonnerie



NICOBRIK
BUTEUX Nicolas
7 allée creuse 80320 CHAULNES
Tél : 06 69 64 44 08

MARBRERIE - POMPES FUNÈBRES
CHAMBRE FUNÉRAIRE

P. DUBOSQUEILLE

MONUMENTS - CAVEAUX - CERCUEILS
ARTICLES FUNERAIRES
CONTRATS OBSEQUES

44, rue Pasteur - 80170 ROSIERES
Rue du Bosquet - 80320 CHAULNES

7j/7 **Tél. 03.22.88.02.99** 24h/24

Ets LEBER & FILS

Artisans

- Couverture
- Zinguerie
- Etanchéité

80170 ROSIERES-EN-SANTERRE
03 22 78 14 45 / 06 20 82 08 84

ets. gance et fils

Benoit GANCE

Menuiserie-Charpente
Ameublement

3 rue Jean Catelas 80320 CHAULNES
contact@sarlgance.fr
Tél : 03 22 85 47 43



LEA

Les Entrepreneurs Associés

16, rue Edouard Ruelle
80440 Blangy Tronville

Loïc FERRÉ

TRAVAUX D'ISOLATION
AMENAGEMENT DES COMBLES
CLOISON
PLACOPLATRE
ENDUIT
MENUISERIE

CAIX - 06 18 15 56 23
loic.ferre@yahoo.com







PHARMACIE SAVARY DEBLOCK
23 Rue Odon Dumont 80320 CHAULNES
Matériel Médical - Livraison à domicile
Services - Ecoute - Conseils

Tel: 03.22.85.40.07
Mail: pharmaciesavarydeblock@orange.fr

mutuelle
moat

- Protection santé
- Prévoyance
- Action Sociale

www.moat.fr

Notaires

Maître COURTIN
39 rue Roger Salengro
80320 Chaulnes
Tél : 03 22 85 40 21

RENSEIGNEMENTS UTILES

LIHONS

DÉPANNAGE REMORQUAGE 24h/24 :	TRANS GAP 60	03.22.85.54.23
TAXI LIHONS :	ALLÔ TAXI	03.22.85.40.15
COIFFEUSE À DOMICILE :	SONIA COIFFURE	06.27.52.35.68
SALON D'ESTHÉTIQUE :	NATUREL BEAUTÉ	03.22.83.04.54
PROTHÉSISTE-ONGLERIE :	FOX NAILS	06.16.72.25.62
RESTAURANT :	AU CŒUR DE LIHONS	03.22.84.19.20
ARTISANS :	VANBRABANDT	06.44.15.94.30
	ML PAYSAGE	06.45.57.62.09
	ANTIQUAIRE	06.21.83.31.23
AGENTS IMMOBILLIERS :	IMMO RESEAU	06.77.27.23.70
	AGENCE IMMO	07.80.55.39.86

EXTÉRIEURS

Pompiers : 18 **Gendarmerie** : 17 **Samu** : 15 **Urgences** (U.E) : 112 ou 114 (sourds/malentendants)

Pharmacie de garde : 32.37 **ENEDIS** : 09.72.67.50.80 **SIEP** : 03.22.88.32.04

A.C.P.G / C.A.T.M : Nadège LATAPIE en mairie de Chaulnes : 03.22.83.80.80

ADIL (information juridique sur le logement) : 03.60.12.45.00

INFORMATION LOGEMENT INDIGNE : www.signal-logement.beta-gouv.fr

ASSISTANTE SOCIALE / MDSI : 7 rue du Temple à Chaulnes : 03.60.03.47.70

ASSOCIATION SAINT JEAN : permanences en mairies

Chaulnes : mardi de 8h30 à 10h30, jeudi de 15h à 17h, vendredi de 8h30 à 10h30

Rosières-en-Santerre : lundi de 14h à 15h30, mercredi de 14h à 15h30, vendredi de 14h à 15h30

CABINETS INFIRMIERS DE CHAULNES :

SÉNÉCHAL Odile et Quentin, CAMPA Estelle, LÉTURGIE Mathilde, BRUYER Agathe : 03.22.85.40.06
TAIX Daniel et FLEUREAU Naomi : 03.22.84.11.54
HUET Marie et POIDEVIN Gladys : 07.87.77.25.29

CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 03.22.22.01.94

ACCUEIL DE JOUR POUR VICTIMES DE VIOLENCE SUR PÉRONNE : 03.22.22.01.94

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 06.12.47.97.69 A. SÉGOUFFIN (TGI d'Amiens)

Mail : alain.segouffin@conciliateurdejustice.fr

POINT DE JUSTICE SOMME (information juridique gratuite par téléphone) : 03.22.45.03.51

CROIX-ROUGE - BANQUE ALIMENTAIRE : lundi de 14h30 à 15h30 (semaines paires)

Permanences au local Croix Rouge 36 av. Roger Salengro à Chaulnes (à côté de Carrefour)
En cas d'urgence : 06.82.75.65.55

FNATH : ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE : permanences en mairie de Chaulnes

HUISSIERS / NOTAIRES : information gratuite en appelant directement les études notariales

MISSION LOCALE / MEEF : sur RDV mardi et vendredi de 14h00 à 16h45

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE L'INSERTION DE PÉRONNE :

20 place du jeu de Paume. Avec ou sans RDV 9h30-12h00 / 13h30-16h30 : 03.60.03.47.01

REGROUPEMENT ASSISTANTES MATERNELLES :

Chaulnes : 06.76.07.58.40 Rosières : 06.76.07.58.40

RELAIS PETITE ENFANCE : mail : ram@terredepicardie.fr Site : www.terredepicardie.fr

Édité et imprimé par la Mairie de Lihons
Robert Billoré, Maire et Directeur de publication
Ne pas jeter sur la voie publique